



Comment utiliser la carte PRESTO avec GO Transit

À la carte avec



Janvier 2012

Une Division de METROLINX

PRESTO vous souhaite la bienvenue!

Dites adieu aux files d'attente pour acheter votre billet ou laissez-passer GO Transit, et dites bonjour à la carte PRESTO et à ses options de paiements variées qui vous facilitent la vie lorsque vous empruntez les transports en commun.

PRESTO utilise la technologie de pointe la plus récente pour faciliter vos déplacements sur un réseau ou entre plusieurs réseaux de transport en commun participants, et ce, à l'aide d'une simple lecture de carte à mémoire rechargeable. Le présent guide ainsi que la documentation que vous avez reçue avec votre carte vous permettront de vous familiariser avec le mode d'emploi de la carte PRESTO. Si vous utilisez également un système de transport en commun local, assurez-vous de vérifier comment fonctionne la carte PRESTO avec ce dernier.



Où puis-je utiliser ma carte PRESTO?

La carte PRESTO est maintenant utilisée au long du réseau GO, à la majorité des gares de train et dans tous les autobus GO. PRESTO sera disponible aux gares de train GO de Kitchener and Guelph début printemps 2012.

Afin de vous renseigner sur l'utilisation de la carte PRESTO sur d'autres réseaux de transport en commun, visitez prestocard.ca. Si votre trajet comprend des services qui ne sont pas inclus sur la carte PRESTO, vous devrez utiliser de l'argent comptant, des billets, des jetons, des correspondances ou des laissez-passer pour cette portion de votre trajet.



Comment utiliser ma carte PRESTO sur les trains GO?

Présentez votre carte!

Avant de monter à bord du train, présentez votre carte **SUR** l'appareil de paiement électronique PRESTO à la gare. Vérifiez l'écran de l'appareil afin de vous assurer qu'un tarif a effectivement été déduit de votre carte. Un signal sonore se fera entendre et un voyant vert/jaune s'allumera pour vous indiquer que la transaction a réussi. Si un voyant rouge s'allume, veuillez lire l'information sur l'écran ou adressez-vous à un préposé à la gare.



Il faut moins d'une seconde à l'appareil pour valider votre carte, enregistrer le point de départ de votre trajet et déduire de votre carte le tarif prévu pour se rendre à la prochaine gare de la ligne. Lorsque vous avez atteint votre destination, présentez de nouveau votre carte **SUR** l'appareil de paiement électronique en sortant de la gare. Le système PRESTO saura ainsi que vous avez terminé votre trajet et votre carte sera débitée ou créditée pour cette portion de votre trajet.

*Le fait d'oublier de présenter votre carte PRESTO à la fin de votre trajet vous fera perdre temps et argent et mettra votre carte en mode de **paiement insuffisant**. Autrement dit, on vous facturera le tarif maximum selon l'endroit où vous avez présenté votre carte la première fois **et** vous devrez la faire réinitialiser à une billetterie de GO Transit avant de pouvoir l'utiliser à nouveau pour vos déplacements. **N'oubliez donc pas de présenter votre carte UNE DEUXIÈME FOIS à la fin de votre trajet.***

Si vous éprouvez des difficultés avec votre carte, veuillez vous adresser à un préposé à la gare avant de monter à bord du train.

Gagnez du temps grâce au trajet par défaut :

Si vous êtes comme la majorité de nos passagers et voyagez entre les mêmes gares GO tous les jours, vous avez la possibilité d'établir un **trajet par défaut** et éviter ainsi de devoir présenter votre carte à la fin de votre trajet de **train** habituel. Vous n'aurez qu'à présenter votre carte au début de **chaque** trajet et le tarif complet de votre trajet sera déduit.

Les trajets par défaut ne peuvent être programmés que par les préposés des gares GO et ne s'appliquent qu'aux trajets en trains sur GO Transit.

Par exemple, si vous voyagez de la gare GO Bronte jusqu'à la gare Union tous les jours, configurez un trajet par défaut pour Bronte et Union. À la gare Bronte, présentez votre carte sur l'appareil de paiement électronique avant de monter à bord du train. Vous n'aurez pas à présenter votre carte de nouveau à la gare Union. Pour le trajet de retour, présentez la carte à la gare Union avant de monter à bord du train GO. Vous n'aurez pas à la présenter à la gare Bronte.

Vous devez emprunter un autre trajet que celui par défaut?

Si votre carte est configurée avec un trajet par défaut et que vous désirez emprunter un trajet différent, rien de plus simple! Il vous suffit d'appuyer sur le bouton « **remplacer** » sur l'appareil de paiement électronique avant d'y présenter votre carte au point de départ de votre trajet. Une fois à destination, **souvenez-vous de la PRÉSENTER de nouveau** avant de quitter la gare.



Le système rétablira automatiquement vos paramètres par défaut pour votre prochain trajet.

Vous décidez d'annuler votre trajet après avoir déjà présenté votre carte.

Si vous changez de plan une fois que vous avez présenté votre carte sur le lecteur, appuyez sur le bouton « **ANNULER** » sur l'appareil de paiement électronique et présentez votre carte de nouveau. L'appareil annulera l'opération et créditera votre portefeuille électronique, et ce, pourvu que vous annuliez l'opération dans un délai de 45 minutes suivant votre présentation initiale de la carte, et à la même gare.



PRESTO sur les autobus GO

Lorsque vous montez à bord de l'autobus, présentez votre carte **SUR** l'appareil de paiement électronique PRESTO qui est placé près du conducteur.

L'appareil validera votre carte, enregistrera le point de départ de votre trajet et déduira de votre carte le tarif prévu pour se rendre à la prochaine zone du parcours.

Lorsque vous avez atteint votre destination, présentez de nouveau votre carte **SUR** l'appareil de paiement électronique PRESTO avant de descendre de l'autobus. Le système PRESTO débitera ou créditera votre carte pour cette portion de votre trajet.

Les crédits relatifs aux correspondances seront appliqués automatiquement lors d'une correspondance d'un autobus GO à un autre, d'un autobus GO à un train GO ou d'un train GO à un autobus GO.

*Le fait d'oublier de présenter votre carte PRESTO à la fin de votre trajet vous fera perdre temps et argent et mettra votre carte en mode de **paiement insuffisant**. Cela signifie que vous aurez à payer le tarif maximum selon votre point de départ et que vous devrez faire réinitialiser votre carte PRESTO à une billetterie GO Transit ou par le conducteur d'autobus GO avant de pouvoir l'utiliser à nouveau. **Assurez-vous de toujours PRÉSENTER votre carte à la fin de votre trajet en autobus.***

Étant donné la nature des trajets en autobus, la configuration de trajet par défaut ne peut être appliquée ou utilisée pour les autobus GO Transit.

Si vous éprouvez des difficultés avec votre carte, veuillez vous adresser à votre conducteur d'autobus.

Est-ce que plus d'une personne peut utiliser la même carte PRESTO?

Deux personnes ne peuvent voyager en même temps en utilisant la même carte PRESTO. L'appareil de paiement électronique ne peut déduire qu'un tarif par trajet sur le réseau de GO Transit. Toutefois, la carte PRESTO est transférable, mais si vous utilisez la carte d'une autre personne, assurez-vous d'en connaître les paramètres tarifaires ou par défaut le cas échéant.

Comment les agents de GO Transit contrôleront-ils ma carte à bord du train?

Afin de vérifier votre preuve de paiement de titre de transport et la validité de votre carte et de votre trajet, l'agent chargé de l'application des règlements de GO Transit vous demandera de placer votre carte sur son lecteur de cartes portatif.

Il incombe aux passagers de s'assurer que leur carte PRESTO est valide et que le tarif approprié a été payé. Les enfants, les étudiants et les personnes âgées doivent également être en mesure de présenter une pièce d'identité appropriée.

Quel sera mon tarif GO avec PRESTO?

Chaque fois que vous utilisez votre carte PRESTO, le tarif de votre trajet est déduit du solde du portefeuille électronique de votre carte.

Adultes :

Le programme intégré de fidélisation offre aux adultes des rabais analogues à ceux actuellement consentis sur les titres pour 10 voyages et les laissez-passer mensuels pour adultes.

Si vous empruntez le **même** trajet chaque fois que vous voyagez sur le réseau GO au cours d'un mois civil, vous paierez le tarif GO suivant :

- Trajets 1 à 35 : rabais de 7,5 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit
- Trajets 36 à 40 : rabais de 87,5 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit
- Trajets 41+ : rabais de 100 % sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit

Si vous n'empruntez pas exactement le même trajet chaque fois que vous voyagez sur le réseau GO au cours d'un mois civil, votre tarif sera réduit de 7,5 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit pour les 35 premiers trajets. Le rabais consenti sur les trajets ultérieurs (36+) se fondera sur la valeur des trajets que vous avez effectués au cours du mois en question.

Étudiants :

À titre d'étudiant à temps plein (13 ans et +) vous êtes également admissible à un rabais tarifaire avec la carte PRESTO. Une fois que vous avez acheté et enregistré votre carte PRESTO en ligne à prestocard.ca, rendez-vous à une gare où le système GO est activé ou dans certains terminus d'autobus GO afin de la faire configurer comme carte d'étudiant et profiter du rabais tarifaire.

Si vous êtes un étudiant de niveau postsecondaire, vous devez vous rendre à une gare GO ou à certains terminus d'autobus GO afin de faire ajouter à votre carte les paramètres applicables. Lorsque vous voyagez sur le réseau GO, vous devez être en mesure de présenter une carte d'identité d'étudiant GO valide. Pour plus de détails, visitez gotransit.com.

Si vous empruntez le **même** trajet chaque fois que vous voyagez sur le réseau GO au cours d'un mois civil, vous paierez le tarif GO suivant :

- Trajets 1 à 30 : rabais de 15 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit
- Trajets 31 à 40 : rabais de 40,95 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit
- Trajets 41+ : rabais de 100 % sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit

Si vous n'empruntez **pas** exactement le même trajet chaque fois que vous voyagez sur le réseau GO au cours d'un mois civil, votre tarif sera réduit de 15 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit pour les 30 premiers trajets. Le rabais consenti sur les trajets ultérieurs (31+) se fondera sur la valeur des trajets que vous avez effectués au cours du mois en question.

Enfants et personnes âgées :

Le tarif GO pour enfants (6 à 12 ans) et personnes âgées (65 ans et plus) prévoit un rabais de 50 %** sur le tarif Go d'un aller simple pour adulte*. Une fois que vous avez acheté et enregistré votre carte en ligne à prestocard.ca, rendez-vous à une gare GO ou à certains terminus d'autobus GO afin de la faire configurer comme carte pour enfant/personne âgée et de profiter du rabais tarifaire. Lorsque vous voyagez sur le réseau GO, vous devez être en mesure de présenter une preuve d'âge.

* Les tarifs et les rabais peuvent être modifiés.

** Le rabais réel peut être de 0,1 % en moins en raison de l'arrondissement.

La carte PRESTO donne-t-elle droit au rabais pour tarif intégré?

Avec la carte PRESTO, le rabais pour tarif intégré établi entre GO Transit et le réseau de transport en commun local sera maintenu. Le système PRESTO calculera et déduira le rabais pour tarif intégré lié à votre trajet sur un réseau de transport en commun à destination ou en provenance d'une gare de train GO. Toutefois, ce réseau doit également être doté d'un système PRESTO activé afin que vous puissiez bénéficier du rabais pour tarif intégré lorsque vous utilisez votre carte PRESTO.

Les correspondances entre GO Transit et les réseaux participants doivent s'effectuer dans un délai de 2 heures et 30 minutes suivant le début de votre trajet sur GO Transit.

Si l'autobus du réseau local que vous empruntez à destination ou en provenance de la gare GO n'est pas doté d'un système PRESTO actif, vous devrez payer le plein tarif du service local en argent comptant ou moyennant un billet ou un jeton. Vous ne pourrez profiter du rabais pour tarif intégré en présentant votre carte PRESTO au conducteur.

Afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le tarif intégré, veuillez vous reporter à cette rubrique sur la page PRESTO à gotransit.com.

Durée limite du trajet

Vous disposez d'une fenêtre de 2 heures et 30 minutes pour compléter votre trajet sur GO Transit.

Les crédits relatifs aux correspondances seront appliqués automatiquement lors d'une correspondance entre deux autobus GO, d'un autobus GO à un train GO, ou d'un train GO à un autobus GO.

Souvenez-vous que les correspondances entre le réseau GO Transit et les autres réseaux participants doivent également être effectuées dans un délai de 2 heures et 30 minutes suivant le début de votre trajet sur GO Transit.

Comment puis-je charger le portefeuille électronique de ma carte PRESTO?

Rien n'est plus facile. Vous pouvez le faire de diverses façons :

- par le biais du site Web ou du centre d'appels PRESTO *
- en personne aux billetteries des gares GO, à la gare Union, dans certains terminus d'autobus GO ainsi qu'aux points de service à la clientèle des réseaux de transport en commun locaux participants
- en configurant votre carte pour qu'elle soit rechargée automatiquement.

Conseil : Assurez-vous de toujours avoir suffisamment de fonds dans votre portefeuille électronique pour couvrir la **totalité** de votre trajet. Si vous devez recharger votre portefeuille électronique, vous devez le faire avant de présenter votre carte sur l'appareil de paiement électronique au **début** de votre trajet ou après l'avoir présentée sur l'appareil de paiement électronique à la **fin** de votre trajet.

Votre portefeuille électronique peut contenir un maximum de 1 000 \$, et le montant minimum d'un chargement individuel est de 10 \$. Lorsque vous chargez votre carte en ligne ou par le biais du centre d'appels PRESTO, veuillez vous assurer que la somme du montant versé et du solde courant de votre portefeuille électronique équivaut à un montant de 1 000 \$ ou moins. Si le solde de votre portefeuille électronique dépasse 1 000 \$ à la suite de cette opération, le montant ne pourra être crédité tant que le solde de votre portefeuille électronique ne sera pas suffisamment bas pour permettre l'ajout du versement intégral, et ceci doit survenir dans un délai de 30 jours, à défaut de quoi la transaction sera annulée par votre banque ou par la société émettrice de votre carte de crédit.

Lorsque vous chargez votre portefeuille électronique par le biais du site Web PRESTO, vous devez compter jusqu'à 24 heures avant que le traitement soit complété. Vous devez ensuite présenter votre carte à un appareil de vérification du solde dans un délai de sept jours suivant le traitement afin que le montant soit mis à jour sur votre carte.



Quelle est la différence entre les appareils PRESTO?

Les appareils de paiement électronique situés dans les gares GO servent à payer le tarif d'un trajet de **train**.

Les appareils de paiement des tarifs situés sur les autobus GO près du conducteur servent à payer le tarif d'un trajet **d'autobus**.



Les appareils de vérification du solde situés dans les gares GO, vous permettent de vérifier le solde et l'historique des transactions de votre carte, ainsi que d'activer cette dernière si vous l'avez achetée en ligne. Tenez votre carte devant la cible afin de faire défiler les données qui y sont stockées. Vous pouvez également vérifier votre solde par le biais du site Web ou du centre d'appels PRESTO, ou encore à la billetterie des gares dotées d'un système PRESTO activé.

Certains endroits, comme le terminus d'autobus Finch, hébergent divers réseaux de transport en commun qui ont chacun leurs appareils PRESTO distincts. Lorsque vous voyagez avec GO Transit, assurez-vous de n'utiliser que les appareils GO Transit.

Vous avez besoin d'autres renseignements?

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation de la carte PRESTO sur le réseau de GO Transit :

Consultez : gotransit.com

Appelez : 1 888 GET ON GO (438-6646), 416 869-3200

TTY : 1 800 387-3652

Autres demandes de renseignements sur PRESTO :

Consultez : prestocard.ca

Appelez : 1 8 PRESTO-123 (1 877 378-6123)

TTY : N° 711, 1 800 855-0511